



Rapport moral et financier

Année 2023

Table des matières

I.	Mot du bureau.....	3
II.	Rapport d'activité	4
	A. Les adhérents.....	4
	B. La gestion et le développement de l'association.....	4
	Partenariats	4
	Sections régionales	5
	Gestion et gouvernance de l'association	5
III.	Rapport financier	6
	A. Bilan financier de l'année 2023	6
	B. Les dépenses	6
	C. Les recettes.....	8
	D. Trésorerie	9

Ce rapport d'activité a été préparé par le Président de l'AFECTI, M. Jonathan DUPAIN, et la Trésorière de l'association, Mme Mathilde LAURENS.

Il a été approuvé par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 22/02/2024

I. MOT DU BUREAU

Deuxième année du mandat de l'actuel CA et de son bureau exécutif, l'année 2023 a été celle de la consolidation opérationnelle. Autour de la mise en route du nouveau site internet de l'association, le bureau a consolidé un ensemble de processus de gestion plus automatisés, afin de simplifier et fiabiliser l'administration de l'association. Ce site internet a également permis de disposer d'une nouvelle vitrine pour l'association et chacun des membres, associée à des outils de communication modernisés que toutes et tous sont invités à s'approprier. Ces évolutions ont également été la cadre d'un rapprochement des pratiques de gestion et de communication de l'AFECTI international et de l'AFECTI Océan indien.

Les dynamiques de développement initiées ont montré un vrai potentiel. Fortes de ces nouvelles bases, différentes dynamiques de développement ont été initiées, autour d'une première édition des Rencontres Express et de différents rapprochements avec des entités d'intérêt : bureaux d'études, universités, bailleurs de fonds. Elles ont à chaque fois généré des bénéfices pour l'association et ses membres : visibilité collective accrue, contacts individuels porteurs de collaboration etc.

Mais le défi de l'implication des membres reste crucial, pour que ces dynamiques de développement puissent pleinement se déployer. Bien que la modernisation de notre outil de gestion digital permette d'économiser certains processus chronophages, le développement de l'association est avant tout une affaire de relations, de réflexions et de productions humaines. Dans ce cadre, l'engagement de tous les membres du bureau exécutif (dans la limite du caractère bénévole de leur fonction) et la mobilisation régulière des membres du CA constituent toujours les principaux facteurs qui déterminent dans quelle mesure l'association peut poursuivre son développement au bénéfice de tous les membres, et assurer par là sa pérennité.

Cet enjeu de la mobilisation sera un des principes directeurs pour l'année à venir, autour des axes de développement proposés. Différents axes de développement efficaces et réalistes sont identifiés par le bureau et les membres du CA : ils seront présentés et discutés en Assemblée générale qui prendra pour la première fois la forme d'un moment d'échange en ligne où tous les membres de l'association sont invités à participer. Nous espérons que ce format permettra d'insuffler dans cette année 2024 une nouvelle dynamique de mobilisation individuelle et collective qui permettra de profiter des acquis au bénéfice d'un développement solide de notre association.

L'avenir de l'association demande autant d'engagement qu'il présente d'opportunités. L'AFECTI reste une structure tout à fait originale dans le paysage de la coopération internationale. Sa nature associative, non lucrative et son autonomie financière lui confère une indépendance et une objectivité toute particulière. Sa composition et sa gouvernance lui permettent de revendiquer la capacité de se faire un porte-parole équilibré de professionnels issus de pays donateurs comme bénéficiaires de l'aide au développement. Dans un monde politique, économique et social où le recours aux consultantes et consultants de toutes sortes ne cesse de s'accroître, l'AFECTI a un rôle certain à jouer : au bénéfice de chacun de ses membres et de tous les acteurs de la coopération internationale.

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

A. Les adhérents

L'année 2022 avait donné lieu à une fiabilisation progressive du suivi et de la gestion des adhérents qui avait abouti à un assainissement de la base adhérents de l'association. Ainsi, fin 2022, l'AFECTI comptait 45 membres à jour de leurs cotisations, 178 membres présentant un retard dans leurs cotisations et enfin, 55 aspirants membres s'étant inscrits sur l'année 2022 mais n'ayant pas encore payé leurs premières cotisations.

L'année 2023 a donné lieu à une augmentation du nombre d'adhérents à jour de leurs cotisations, lequel s'élève début 2024 à 112. Cette évolution s'est appuyée sur une communication ciblant les anciens membres n'ayant pas poursuivi leurs adhésions et, de manière plus limitée, vers l'extérieur, afin de recruter de nouveaux membres.

***Perspectives** : suite à la consolidation de la gestion de l'association, la croissance du nombre de membres nécessite maintenant des efforts dans deux directions complémentaires : (i) dynamiser la vie de l'association et les services aux membres mais aussi, (ii) développer la communication externe.*

B. La gestion et le développement de l'association

Le site internet et communication

L'année 2023 a permis de roder le site internet et celui-ci a montré ses potentialités avec des premiers retours positifs. Plusieurs membres ont indiqué avoir été contactés par des bureaux d'études ayant vu leur profil sur le site de l'AFECTI et des institutions (bureaux d'études, laboratoire de recherche) se sont adressées au bureau suite à une visite sur le site. De nouveaux membres ont également adhéré après avoir été dirigés vers notre site.

Le site internet peut maintenant être pleinement exploité par l'association et chacun des membres. Ses différentes fonctionnalités ont encore besoin d'être apprivoisées par les membres et notamment, la présentation optimale de leur profil, le partage de mission ou encore, la publication d'articles. Pour ce faire, [un ensemble de courts tutoriels vidéo](#) ont été développés.

Toutefois, ce site n'offrira tous ses bénéfices qu'au sein d'une stratégie de communication structurée. En premier lieu, la communication interne à l'endroit des membres, dans une perspective d'animation du réseau doit être consolidée autour de la publication régulière de newsletters, relayées sur les réseaux sociaux. Un kit de communication digital doit également être développé afin de disposer des ressources nécessaires à la communication externe, vis-à-vis de potentiels membres ou partenaires de l'association : plaquette de présentation, tutoriels vidéo etc.

Partenariats

La stratégie de partenariat de l'association s'est d'abord appuyée sur la construction du dispositif de Rencontres Express. La [première édition réalisée en avril 2023](#) avec le dispositif [Cap Compétences](#) d'Expertise France a rassemblé une dizaine de participants. Le questionnaire de satisfaction diffusé à l'issue de la rencontre a indiqué une large satisfaction et a fourni des propositions d'amélioration intéressantes. Il n'a pas été possible de concrétiser une seconde édition au cours de l'année 2023, par manque de temps d'investissement et de contacts mais l'objectif est de pouvoir sécuriser un minimum de trois rencontres par an.

Un total de six structures partenaires se sont inscrites auprès de l'association via la nouvelle interface dédiée du site internet. Cette inscription leur permet de disposer d'un espace personnel à

partir duquel ils peuvent publier des recherches d'experts auprès des membres. Peu de ces structures ont eu recours à leur interface, vraisemblablement par manque de connaissance de ces fonctionnalités (aucun tutoriel vidéo n'a pu être réalisé à leur destination) mais également, eu égard à la base actuellement réduite d'adhérents.

Un échange original a été concrétisé avec le milieu universitaire. Mme Camille Al Dabaghy, Maîtresse de conférences au département de science politique de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis et chercheuse au Cresppa-LabToP, qui a contacté l'AFECTI concernant [un projet de recherche](#) autour des « Archives privés de l'aide au développement ». L'AFECTI a ici été identifié comme un relai utile pour des travaux relatifs au monde professionnel de l'aide au développement, en phase avec un positionnement souhaitable pour l'association.

Perspectives : il s'agira de pouvoir cultiver ces partenariats en (i) consolidant les éléments de communication et d'information (plaquette « partenaire » + tutoriel vidéo), en (ii) structurant ces relations autour d'activités concrètes (triptyque : Rencontre Express / publication d'un article d'information sur le partenariat et la structure => diffusion de recherche de consultant par la structure) et enfin en (iii) renforçant les bénéfices que les partenaires peuvent retirer de ce rapprochement avec l'AFECTI.

Sections régionales

Un rapprochement de la gestion et communication entre L'AFECTI Océan Indien et l'AFECTI international a été mené autour de la mise en service du nouveau site internet. Une section dédiée à l'AFECTI OI est présente sur le site public et un espace réservé aux membres de l'AFECTI OI peut être créé dans l'espace membre du site ; ces deux espaces peuvent être directement administrés par le bureau de l'AFECTI-OI. Par ailleurs, tous les publics sont maintenant invités à réaliser leur inscription et/ou payer leur adhésion sur le site internet, afin qu'à terme, il n'y ait qu'un seul reversement financier réalisé en fin d'année, depuis l'AFECTI international vers l'AFECTI OI.

Gestion et gouvernance de l'association

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2023 à l'initiative du bureau, de manière virtuelle. Chaque réunion ayant un ordre du jour et faisant l'objet d'un compte rendu rédigé par le Président ou la Trésorière. Ces réunions parviennent en général à rassembler entre la moitié et les deux tiers des membres du CA.

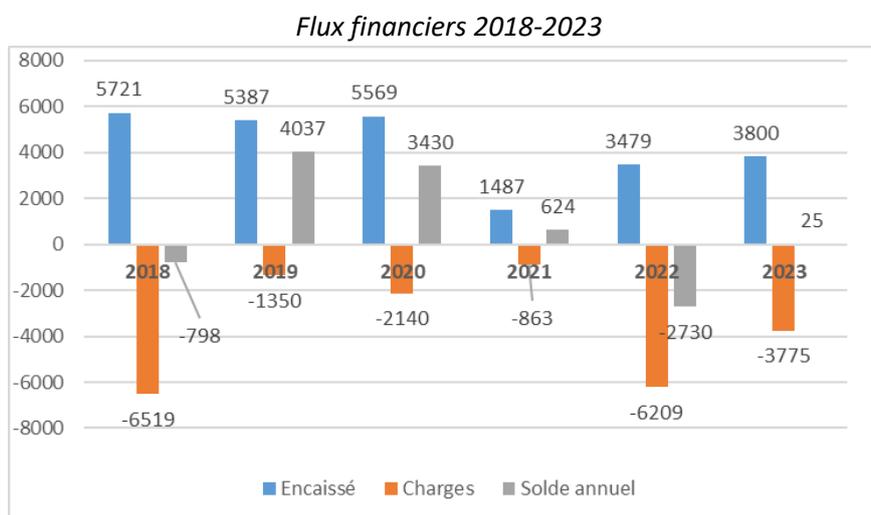
La fonction de Secrétaire du Bureau n'a pas pu être pleinement assurée en 2023 et aucun relai n'a pu être trouvé au niveau de la suppléance et plus généralement, au sein du CA. Ce poste est redevenu officiellement vacant début 2024 : le Président et la Trésorière vont proposer des alternatives transitoires en s'appuyant sur des membres de l'association volontaires, jusqu'à la fin du mandat de l'actuel CA fin 2024.

Un stagiaire a été mobilisé à mi-temps sur les mois d'avril à juin 2023, afin de participer aux l'activités du bureau. Il a notamment appuyé l'organisation de la Rencontre Express et a assuré la numérisation de l'ensemble des archives de l'association identifiées aux Archives nationales. L'association joue ainsi un rôle actif de transmission vis-à-vis des jeunes générations et peut ainsi bénéficier d'une aide précieuse. Toutefois, le niveau d'activité actuel de l'association justifie difficilement la mobilisation d'un stagiaire à plein temps, qui demande par ailleurs un encadrement sérieux, exigeant du temps aux membres du bureau.

III. RAPPORT FINANCIER

A. Bilan financier de l'année 2023

Pour l'année 2023, les recettes de l'AFECTI s'élèvent à 3 800 euros tandis que les dépenses s'élèvent à 3 774,57 euros. L'exercice est donc globalement à l'équilibre avec un solde positif de 25,43 euros.



B. Les dépenses

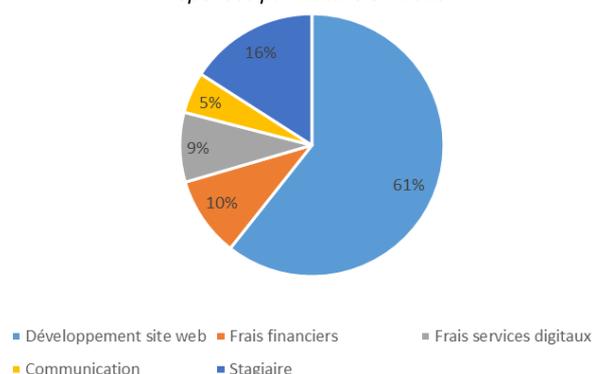
Structure générale

Pour la deuxième année consécutive, **le premier poste de dépense concerne le développement du site web** avec un investissement de 2 288 euros soit plus de 60% des dépenses totales. Ce montant correspond au solde de la prestation de développement initial du site web qui a été réalisé pour l'essentiel en 2022 (Cf. précédent rapport financier).

L'AFECTI a également mobilisé de mi-avril à mi-juin un stagiaire à mi-temps indemnisé à hauteur de 600 euros pour la durée totale du stage, soit 300 euros par mois ; **ces indemnités de stage représentent le deuxième poste de dépense** de l'AFECTI pour cette année 2023.

Enfin, **les frais financiers constituent le troisième poste de dépense** avec un montant total d'environ 371 euros.

Dépenses par nature en 2023



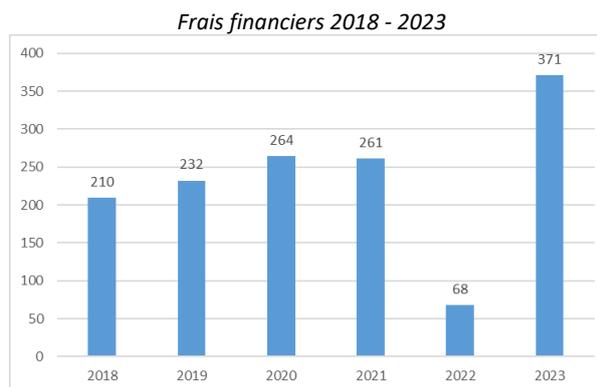
Viennent ensuite les frais liés à l'hébergement du site internet (frais service digitaux) et le système de Newsletter (communication).

Les dépenses de fonctionnement

Les frais financiers

Les frais financiers totalisant 371 euros sont plus importants qu'en 2022 où ils s'élevaient à environ 68 euros.

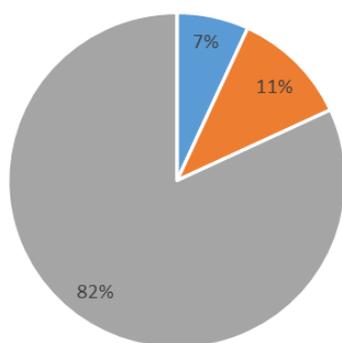
Cela s'explique principalement par la diversification des modalités de paiements avec la mise en place du paiement en ligne via la plateforme MONETICO.



Sur l'année 2023, ces frais financiers se répartissent de la façon suivante :

- Pour le compte logé au Crédit Mutuel Océan (CMO), ils s'élèvent à environ 41,65 euros soit 11% du total des frais financiers. À noter que les moyens de paiements rattachés au CMO sont limités à un chéquier et à un système de paiement sur internet auxquels seuls le Président et la Trésorière ont accès.

Répartition des frais financiers par fournisseur



■ PAYPAL ■ CMO ■ Monetico

- Pour le service en ligne PAYPAL, ils s'élèvent à 25,49 euros, soit 7% du total des frais financiers. Depuis l'ouverture du nouveau compte au nom du Président, Jonathan DUPAIN¹ il n'a pas été possible malgré plusieurs relances de bénéficier des tarifs préférentiels en lien avec une structure à but non lucratif.
- Pour le service de paiement en ligne MONETICO, ces frais s'élèvent à 304,11 euros et comprennent l'achat du service en ligne, l'abonnement annuel au service et les commissions prélevées lors des paiements par carte. Ces frais représentent la majorité des frais financiers soit environ 82% du total des frais financiers.

Les autres dépenses de fonctionnement

En dehors des frais financiers, les charges de fonctionnement s'élèvent à un total de 1 115 euros.

Le premier poste de dépense de ces autres charges de fonctionnement concerne donc les indemnités de stage versées pour un montant total de 600 euros (300 euros par mois sur deux mois).

Le reste de ces charges est constitué des frais liés aux services digitaux, pour un total de 515 euros :

- Notre abonnement mensuel d'un montant de 36 euros par mois à Ethersys qui assure l'hébergement de notre site internet, soit un total ajusté de 324 euros².
- L'abonnement à Sendinblue qui nous permet l'envoi de la newsletter s'élève à environ 191 euros par an.

¹ Il n'est pas possible d'ouvrir un compte au nom de l'AFECTI

² À noter qu'en raison d'une erreur technique d'Ethersys ayant rendu le site indisponible pendant 72 heures, nous avons été exonérés des abonnements des mois d'août, septembre et octobre 2023. Aussi, le total des paiements à Ethersys s'élève à 324 euros (et non 432 euros).

Les dépenses d'investissement

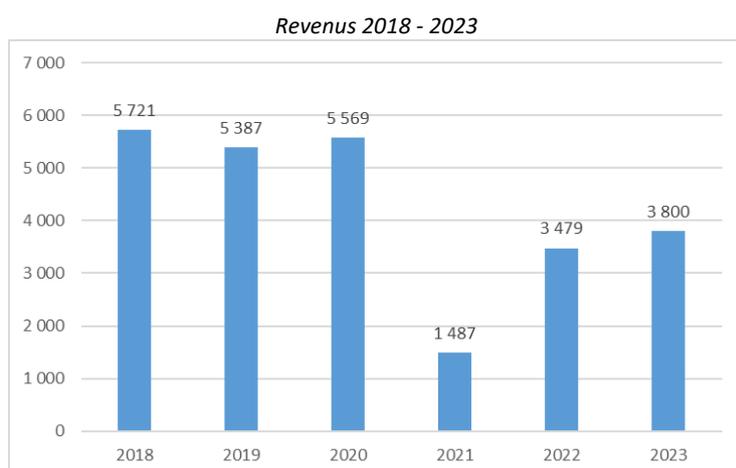
Les dépenses d'investissement sont exclusivement constituées du paiement du solde de la prestation relative à la création du site internet réalisée au second semestre 2022 mais facturée en début d'année 2023. Elles s'élèvent à 2 288 euros.

C. Les recettes

Les recettes de l'Association sont exclusivement constituées des cotisations des membres. Pour l'année 2023, celles-ci s'élèvent à 3 800 € donc légèrement plus importantes qu'en 2022. Elles restent cependant inférieures à celles de 2018, 2019 et 2020.

On comptabilise **80 adhérents qui ont payé une ou plusieurs adhésions cette année.**

Une légère différence se présente avec le nombre de membres considérés à jour de leurs cotisations : en effet, dans le cadre de l'unification de la gestion de adhérents via le site internet de l'AFECTI international, le processus de rapprochement de la base adhérents/cotisations de l'AFECTI OI et AFECTI international a été relativement laborieux avec quelques incertitudes. Afin de ne pas léser d'adhérents et de repartir sur de bonnes bases, il a été réalisé des extensions forfaitaires de la validité de certaines adhésions pour lesquelles un doute subsistait. Par ailleurs, les anciens Présidents et Présidentes ne payent pas de cotisations à vie.



Parmi ces 80 adhérents, 15 sont ainsi basés dans l'océan Indien et relèvent de l'AFECTI OI. Comme convenu dans le cadre de la convention AFECTI OI – AFECTI internationale, un système de reversement croisé des cotisations perçues est réalisé chaque année entre les deux structures³. Le bilan est en cours et ce reversement sera réalisé sur l'exercice 2024.

À noter que plus de 70% des adhérents payent par carte bancaire directement sur le site internet de l'AFECTI ce qui montre l'intérêt d'avoir mis en place de nouveau mode de paiement, malgré son coût. Le deuxième mode de paiement le plus usité est Paypal, ces paiements représentent environ 15% des adhérents et enfin, à la troisième position, on trouve les paiements par virement bancaire qui représentent environ 9%. Les paiements par chèque et Western Union sont des exceptions.

³ La convention entre l'AFECTI OI et l'AFECTI International prévoit que l'AFECTI international reverse une quote part de 60% des paiements de ces 15 adhérents à l'AFECTI OI, soit 486 euros au titre de l'exercice 2023 (imputé sur exercice 2024). Une adhérente aurait payé directement son adhésion à l'AFECTI OI et à ce titre, elle n'est pas comptabilisée ici ; 40% du montant de son adhésion sera ainsi reversée à l'AFECTI internationale.

D. Trésorerie

Au 31.12.2023, le solde de trésorerie de l'AFECTI s'élève à 15 404,97€ contre 15 379,54 euros au 31.12.2022, soit une différence positive de 25,43 euros. La synthèse des mouvements de trésorerie est reprise dans le tableau ci-après.

Rubriques		Montant (Euros)
Solde de trésorerie au 31/12/2022		15 379,54 €
	Compte CMO au 31.12.2022	15 379,54 €
	Compte pay pal au 31.12.2022	0,00 €
Recettes exercice 2023		3 800,00 €
<i>Cotisation des membres</i>	2 990,00 €	
<i>Dont AFECTI OI</i>	810,00 €	
Dépenses exercice 2023		-3 774,57 €
<i>Frais financiers</i>	-371,25 €	
<i>Règlement des fournisseurs</i>	-2 803,32 €	
<i>Stagiaire</i>	-600,00 €	
Solde de trésorerie au 31/12/2023		15 404,97 €

Les variations de trésorerie correspondent donc au solde des mouvements financiers de l'année récapitulés dans le tableau suivant.

Recettes 2023		Dépenses 2023	
<i>Cotisation des membres</i>	3800	<i>Frais bancaires</i>	371,25
<i>Dont AFECTI-OI</i>	810	<i>Commission PayPal</i>	25,49
		<i>Frais CMO</i>	41,65
		<i>Frais Monetico</i>	304,11
		<i>Fournisseurs</i>	2803,32
		<i>Sending blue</i>	191,32
		<i>Best of Site</i>	2288
		<i>Ethersys</i>	324
		<i>Stagiaire</i>	600,00
Total recettes	3800	Total dépenses	3774,57
Solde		25,43	